

<b>Zeitschrift:</b>	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	36 (1922)
<b>Heft:</b>	3-4
<b>Artikel:</b>	Armoiries communales tessinoises [suite]
<b>Autor:</b>	Lienhard-Riva, Alfred
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-744938">https://doi.org/10.5169/seals-744938</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Armoiries communales tessinoises

par Alfred LIENHARD-RIVA, Bellinzone.

(Suite.)



Fig. 1.

**Contone.** Commune de l'ancien comté et du district actuel de Bellinzone. Le sceau humide de la commune, adopté en 1803, porte : *parti d'azur et de gueules à une croix pattée d'argent, brochant sur le tout.* Les émaux du champ doivent représenter les couleurs cantonales, mais ils sont intervertis ; la croix représente l'emblème fédéral ou peut-être celui des chevaliers de Malte, car au moyen-âge, sous le titre de San Giovanni di Monte Ceneri<sup>1</sup>, Contone était le siège d'une commanderie de cet ordre.

Nous proposons qu'on adopte : *parti d'azur et de gueules à une croix de Malte d'argent.* (Fig. 1).

**Giubiasco.** Commune de l'ancien comté et du district actuel de Bellinzone. C'est sur son territoire que l'on a trouvé la grande nécropole des périodes étrusque et romaine, dont les fouilles entreprises il y a quinze ans ont été si fécondes.

La commune comprenait autrefois son territoire actuel et toute la vallée de la Morobbia. En 1868, elle a été subdivisée en deux communes : *Giubiasco* avec Loro, Motti, Palasio et Pedevilla ;

*St-Antonio* avec Carena, Carmenna, Melera, Melirolo et Veleno.



Fig. 3.

Armoiries  
de Giubiasco.

(Fig. 3) ; et pour :

*St-Antonio* : *d'azur à une champagne de sinople soutenant un groupe de maisons d'argent, couvertes de gueules, un soleil rayonnant d'or mouvant du canton dextre du chef* (Fig. 4).

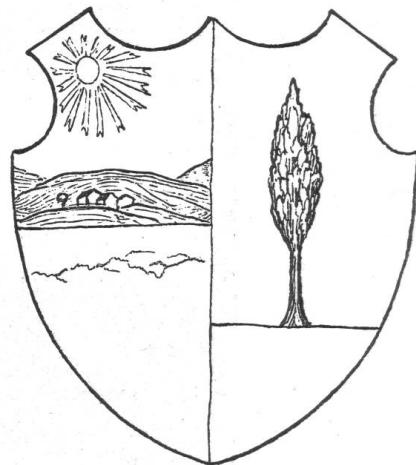


Fig. 2.

Armoiries de l'ancienne commune de Giubiasco.



Fig. 4.

Armoiries  
de St-Antonio.

<sup>1</sup> Voir Oldelli : Dizionario degli uomini illustri del Cantone Ticino, sous l'article *Biondetto*; et Stefano Franscini : Svizzera italiana, vol. I, page 366, et vol. II, II<sup>e</sup> partie, page 189. A Camperio, sur le Lucomagno, à une lieue d'Olivone, l'ordre des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem possérait également un refuge. Une pierre à leurs armes, du XIII<sup>e</sup> siècle, est encastree à la droite de la porte d'entrée du refuge.

**Locarno.** Chef-lieu de district. Anciennes formes du nom : Leocardum, Leocarni, Locurna, en allemand Luggaris ou Luggarus.

En 859, le couvent de St-Ambrogio, à Milan, possède Locarno. En 886, l'empereur Ludovic fait donation à sa conjointe Angelberga de la cour de *Leocarni in comitatu stationensi*. En 879, Ludovic assigne les revenus du marché de Locarno à son chancelier Angelberto, évêque de Côme. Les droits de l'évêque de Côme sont dans la suite confirmés à plusieurs reprises, jusqu'à ce que l'empereur Frédéric I<sup>r</sup>, en 1004, fasse donation du *vicus Locarne* au couvent de Disentis. En 1185, Henri VI enjoint aux citoyens de Locarno d'obéir sans opposition aux dirigeants de la communauté de Côme. Il semble qu'en 1279 l'endroit ne leur appartenait plus. Locarno passe ensuite sous la domination de Lotario Rusca, 1284 ; des Visconti, 1312 ; des comtes Rusca, 1408 ; des Sforza, 1470, et tombe au pouvoir des Confédérés en 1512.

Armoiries : *d'azur à un lion d'argent*.

Le plus ancien modèle de ces armoiries nous donnant ces émaux est l'écu aux armes de Locarno du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, peint dans la cour de la maison des Negromanti, via Borghese, 64, à Locarno. Cette maison était un lieu de réunion des protestants. Un médaillon faisant partie de la même fresque montre une croix blanche alésée sur champ de gueules. Rahn (o. c.) et d'autres auteurs après lui ont publié qu'il fallait y voir les plus anciennes armoiries connues de la Confédération<sup>1</sup>.

Mais que serait venu faire cet emblème militaire en compagnie des armoiries communales et de celles de quelques nobles de Locarno ? Notre opinion personnelle est que ce médaillon constitue ici les armoiries de la *pieve* de Locarno<sup>2</sup>. La Municipalité de Locarno possède une vieille copie d'armoiries tirées d'un armorial italien du XV<sup>e</sup> siècle, désignées par « *da Locarno* ». Les émaux en sont ternis, nous avons cru pouvoir distinguer un *lion d'argent sur gueules*. Sont-ce bien les armes de la ville ou ne sont-ce pas plus probablement celles d'une famille de ce nom de laquelle sont issus quelques personnages importants au XV<sup>e</sup> siècle ? La chronique de Ryff (o. c.), de 1595, confirme « *d'azur à un lion d'argent* ».

La représentation la plus ancienne de ces armoiries remonte à 1526 ; c'est une sculpture sur la tour inachevée de la collégiale de St-Victor, à Muralto ; les armes de Locarno sont accolées à celles du bailli en charge. L'inscription gravée sous les deux écus se lit : COTAS △ LOC. — I • HEBDERIG △ CO<sup>3</sup> △ HOC OPUS ICÉPM FUT △ 1524 △ .

<sup>1</sup> Voir cependant *Archives héraudiques* 1900, p. 121.

<sup>2</sup> Josia Simler (Von dem Regiment der Lobl. Eydgenosschaft, édition de 1722 revue par Hans Jakob Leu) indique comme armes de Locarno : de gueules à une croix traversante d'argent (qui est Côme).

<sup>3</sup> Jakob Hebdenring, tombé au Gubel, 8<sup>e</sup> bailli des XII cantons à Locarno (1526-1528), de Bâle, non d'Unterwalden, comme on le répète souvent à tort. H. porte : de sable à une virole d'argent, chappé d'argent à deux viroles de sable. Cimier : un heaume couronné surmonté d'une étoile à six rais accompagnée de deux cornes desquelles sort une houppet. L'armorial de W. R. Staehelin, 1<sup>re</sup> partie, III<sup>e</sup> série, indique comme cimier seulement deux trompes.

Fig. 5. Sceau plaqué sur des actes de 1587 à 1683. Légende:  S Comunitas Locarni, en capitales romaines entre deux filets perlés. Diamètre 33 mm. Cire verte et rouge.

Il existe un autre sceau réduction du précédent. Diamètre 23 mm. Il figure sur des documents de 1774 et 1782. Légende •Comunitas Locarni•.

Nous avons trouvé un troisième sceau, de forme ovale, sur un document du 9 novembre 1793 aux Archives cantonales. Inscription illisible. Dimensions 30×25 mm.



Fig. 5.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les autorités municipales jugèrent probablement que le lion seul s'ennuyait et lui adjointirent un compagnon. Nous notons les types erronés suivants :

a) d'azur à deux lions d'argent affrontés. (D'après la pierre commémorative de Giov. Giulio Berna, de Prato

V. M., † 1781, dans la collégiale de St-Victor);

b) d'argent à un arbuste d'or accosté de deux lions d'or couronnés. Un sceau en usage dès 1860 montre le même blason, l'arbuste étant remplacé par un épé (Fig. 6). (Dessin dans Motta o. c.);

c) d'azur à un lion d'or. Ces deux derniers (b et c) peints sur la façade de l'hôtel de ville.

A remarquer que la porte principale de St-Victor est ornée de sculptures présentant au centre des panneaux un rectangle contenant le motif décoratif suivant : un arbuste en pyramide, accosté de deux lions, au-dessus desquels perchent deux oiseaux. Il n'est pas invraisemblable que ce motif ait déterminé le choix des armoiries aux deux lions.

L'origine des armoiries parlantes de Locarno remonte probablement à l'époque de désarroi qui suivit l'éloignement du dernier comte Rusca, Franchino II ; à défaut de preuve contraire, nous sommes porté à croire à une libre adoption. Jusqu'à la fin de la domination de cette maison, la communauté de Locarno comme telle n'a que des pouvoirs restreints. Elle est divisée en trois corporations de bourgeois qui agissent pour leur propre compte. Nous avons l'*Accademia dei Nobili*, à



Fig. 7.

laquelle appartiennent les trois familles d'Orelli, de Muralto et Magoria et leurs dérivés les Duni, les Rastelli; les *Borghesi*, anciens bourgeois ; les *Terrieri*, bourgeois de création plus récente. Chacune de ces corporations avait ses armoiries : les nobles, les armes combinées des trois familles ; les bourgeois : de gueules à un bœuf passant d'argent (Fig. 7); les terrieri: d'azur à l'agneau pascal d'argent (Fig. 8).



Fig. 8.

Ces armoiries particulières remontent à une époque reculée, certainement au XIV<sup>e</sup> siècle. Trois pierres à ces armes provenant de l'ancienne église de San Francesco sont déposées au musée de Locarno : celle des *terrieri* montre un agneau nimbé, accosté à dextre d'une rose et à senestre d'un rameau (d'olivier ?);

celle des *nobles* un oiseau (une aigle?) accosté à dextre d'une rose. Le blason primitif des nobles était une aigle, et nous notons en passant que le tombeau de Giov. Orelli († 1347), ci-devant à San Francesco, est orné d'un écusson renfermant une aigle tenant dans ses griffes un agneau (voir Rahn, o. c.).

Le chapitre de Locarno possède également des armoiries propres, soit : d'azur à un St-Victor vêtu d'or et de gueules, monté sur un coursier d'argent et tenant un fanion d'argent chargé d'une croix de gueules. Elles sont peintes sur un diplôme enluminé, établi en faveur de l'archiprêtre Ballarini (auteur d'une chronique de Locarno, décédé en 1623) et désignées comme « *Arma et Insignia Capituli Locarni* » (document conservé à la collégiale de St-Victor).

**Ascona.** Bourg et port situé sur le lac Majeur, district de Locarno. Ascona est connu par son collège ecclésiastique. On y voit encore les ruines des quatre



Fig. 9.



Fig. 11.



Fig. 12.



Fig. 10.

châteaux de San Michele, dei Grilioni, dei Carcani et de San Materno. En 1189 l'évêque de Côme donnait en fief le château de San Michele à Pietro Duni, de la famille des Orelli. Les Confédérés le détruisirent en 1518. En 1611, il était en possession du chevalier Francesco d'Aloisio Orello de Locarno. Au temps de Ballarini, les ruines appartenaient à Cristoforo de Simoni d'Ascona. Celui dei Grilioni fut construit en 1250. Le dernier rejeton de cette famille fut Giovanni Antonio qui transféra son domicile à Milan<sup>1</sup>. San Materno appartenait aux de Castelletto.

Armoiries : *d'azur à deux clefs d'argent posées en sautoir et accompagnées en chef d'une tiare du second*. Elles sont sculptées sur une pierre au clocher de la collégiale de San Pietro (XVI<sup>e</sup> siècle) à Ascona.

Fig. 9. Sceau de la *Comunitas* d'avant 1803. Diamètre 20 mm.

Fig. 10. Sceau de la municipalité figurant sur un document de 1815. Au blason primitif sont venues s'ajouter cinq étoiles.

Peri (o. c.) donne la reproduction de deux sceaux identiques aux nôtres (Fig. 11 et 12), mais sensiblement plus grands, 29 mm., et barrés d'une grille. Motta (o. c.) reproduit celui désigné dans Peri sous le n° 14 (Fig. 11). Il nous a été impossible de les découvrir.

Nous proposons que la municipalité reprenne le blason le plus ancien (Fig. 13).



Fig. 13.

<sup>1)</sup> Voir Oldelli, *Dizionario degli uomini illustri del Canton Ticino*, 1807.

**Brissago.** Bourg dans le district de Locarno. Aux XI<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, il appartenait à la *pieve* de Canobbio et tomba dans la suite avec celle-ci sous la domination des Visconti. En 1416, peut-être seulement en 1439, ce bourg se plaça sous le protectorat des Rusca de Locarno. Lors de la cession des bailliages italiens aux Suisses, Brissago n'y était pas compris ; il se donna volontairement aux Confédérés en 1520, après 7 ans de gouvernement autonome comme *signoria aristocratica*, troublé par de continues luttes intestines. Au moyen-âge, la charge de podestat était héréditaire chez les Orelli.

Armoiries : *d'argent à une croix de gueules, cantonnée à dextre en chef d'un St-Georges de gueules monté sur un coursier de sable tuant un dragon de sinople.* C'est la croix de Milan avec une brisure.

Fig. 14. Sceau figurant sur un document de 1777, reproduit d'après Motta. Diamètre 33 mm.



Fig. 15.



Fig. 14.



Fig. 16.

**Magadino.** Cette commune dans le Gambarogno, district de Locarno, s'est constituée seulement en 1843. Son timbre humide actuel porte les armoiries du Canton du Tessin derrière lesquelles sont posées en sautoir une ancre et un caducée.

Sous le régime des postes cantonales, cet endroit était un port assez important et un centre commercial, aussi l'ancre et le caducée ont-ils leur signification sur ce sceau. Nous proposerions à cette commune de choisir l'une de ces deux pièces, soit *l'ancre d'or posée en pal sur un fascé-ondé d'argent et d'azur* qui symboliserait le lac. (Fig. 15).

**Minusio.** Cette commune du district de Locarno, porte : *d'argent à un lion de gueules tenant une épée de sable, à une fasce brochante d'azur* (Fig. 16).

Nous tenons de la municipalité qu'elle a adopté ce blason en 1917 et qu'il a été trouvé dans une vieille bibliothèque milanaise sous l'indication *Menosio*. Il s'agit vraisemblablement d'un produit d'une officine héraldique. Une adoption de ce genre ne saurait être approuvée ; en se donnant un peu de peine on aurait pu trouver une tradition locale permettant de composer des armoiries d'une origine moins fantaisiste.

**Muralto.** Cette commune du district de Locarno a adopté en 1882 les armoiries de la famille Muralto (Fig. 17), d'après une sculpture sur une clef de voûte du XV<sup>e</sup> siècle du château de cette famille à Muralto<sup>1</sup>.

<sup>1)</sup> Voir Rahn (o. c.)

Les Muralto portent depuis le XV<sup>e</sup> siècle : d'argent au château de gueules accompagné de quatre lys du même, un en chef, un sur chaque flanc, un en pointe.

Pour la commune de Muralto nous proposons : *d'argent à un château de gueules accompagnée de trois lys du même, à la plaine de gueules chargée d'un lys d'argent* (Fig. 18).



Fig. 17.

**Orselina.** Cette commune du district de Locarno, n'en formait autrefois qu'une seule avec Muralto. Elle n'a pas d'armoiries. Imitant Muralto, elle pourrait adopter les anciennes armoiries délaissées de la famille de Muralt, soit : *d'argent à un château de gueules, accompagné en chef d'un lys du même* (Fig. 19). Dans ce cas, nous proposerions l'écusson de la via della Torretta <sup>2)</sup>.

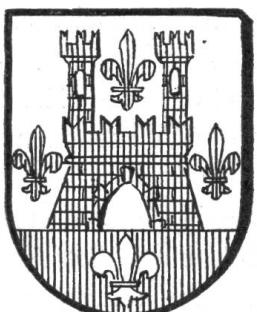


Fig. 18.



Fig. 19.



Fig. 21.

### Solduno. District de Locarno.

Le timbre humide que nous reproduisons sous fig. 20 se trouve sur un document de 1820. Diamètre 28 mm.



Fig. 20.

On peut blasonner ces armoiries : *d'azur à un agneau pascal d'argent, accompagné de cinq étoiles à cinq rais d'or mal ordonnées.*

Nous voudrions conseiller à la municipalité d'adopter le type de notre fig. 21. (à suivre.)

<sup>2)</sup> Voir Rahn (o. c.)